

Collège Honoré de Balzac



**CLASSE
À HORAIRES AMÉNAGÉS
SPORTIVE FOOTBALL**

QU'EST CE QU'UNE CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS ?

- Les classes à horaires aménagés sont organisées dans certains collèges pour permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement culturels, artistiques ou sportifs renforcé.
- Ce dispositif prend appui sur une équipe motivée et volontaire constituée autour d'un projet pédagogique global. Ils sont intégrés au projet d'établissement.
- La classe CHAS, c'est un partenariat avec un club sportif. C'est aussi un suivi de proximité par le professeur d'EPS référent de la CHAS avec les élèves, leur famille, le référent club et leur entraîneur.
- Cela permet aux enfants motivés de :
« S'entraîner plus dans les meilleurs conditions sans pénaliser le travail scolaire personnel, la vie familiale et le repos ! »

LE PROJET

CONTEXTE

- MISE EN PLACE POUR LA 3^{ième} ANNEE DU PROJET CHAS FOOTBALL DANS LE COLLEGE HONORE DE BALZAC EN PARTENARIAT AVEC LE CLUB DE L'US ALBI POUR LA RENTREE 2025-2026

PARTENAIRES

- DSDEN 81 / CORPS D'INSPECTION EPS ACADEMIQUE / LE COLLEGE BALZAC / LE CLUB US ALBI / LE DISTRICT DU TARN / LA FAMILLE de L'ENFANT / L'ELEVE

PUBLIC CONCERNE

- ELEVES DU NIVEAU 6^{ième} / 5^{ième} / 4^{ième} et 3^{ième} LORS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026
- ELEVES MOTIVES ET APTES SUR LE PLAN MEDICAL, SPORTIF ET SCOLAIRE
- 8 à 10 ELEVES SERONT ADMIS POUR CHAQUE NIVEAU DE CLASSE POUR CONSTITUER 2 GROUPES (6^{ième} / 5^{ième} et 4^{ième} / 3^{ième}) DE 16 à 18 joueurs
- ENFANT HABITANT DANS UNE ZONE GEOGRAPHIQUE DEFINIE (ALBI ET SES ALLENTOURS PROCHES (pas d'internat))

LES FINALITES

1- ASSURER LA REUSSITE SCOLAIRE DES ELEVES

2-PERFECTIONNER LE NIVEAU SPORTIF

**3-FORMER DES CITOYENS LUCIDES, AUTONOMES ET
RESPONSABLES**

GENERAUX

- Réussite de l'élève
- Temps scolaire aménagé
- Responsable et Autonome
- Motivation / épanouissement
- Développer le Vivre ensemble

OBJECTIFS

SPORTIFS

- Augmenter le temps de pratique
- Valeurs et dynamiques sportives
- Enseignement de qualité
- Installations de qualités
- Gout de l'effort

SCOLAIRES

- Réussite scolaire
- Comportement positif face au travail et aux règles
- Davantage de temps pour les devoirs
- Accompagnement
- Dynamique d'apprentissages

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mode de répartition des élèves

- Les élèves admis seront répartis sur deux classes par niveau

Fonctionnement de l'Aménagement horaire

- Les élèves suivent le **cursus scolaire normal et obligatoire** y compris les cours d'EPS.
- Les créneaux d'entraînements font partie intégrante de l'emploi du temps scolaire
- Les élèves termineront à **16H le mardi (entraînement terrain de 16H30 à 18H00) et 16h jeudi ou vendredi (entraînement dans le gymnase du collège de 16H à 17H)**
- Une attention sera portée sur **la bonne répartition** de l'ensemble des séquences dans l'emploi du temps
- Un **temps de travail scolaire pour faire les devoirs** sera proposé au sein du collège. Une heure de devoirs faits sera obligatoire et intégrer dans l'emploi du temps des élèves.
- Le **chef d'établissement** pourra décider du maintien ou non d'un élève dans le dispositif en cas de résultats scolaires insuffisants ou en cas d'indiscipline durant l'année et d'une année sur l'autre
- **L'adhésion à l'AS du collège est obligatoire** (la contribution des élèves doit devenir un modèle d'excellence pour l'Etablissement et une image positive de ce dispositif)
- Une **charte de fonctionnement** du dispositif devra être **signée par les élèves et les parents**

Equipe encadrante

- **Responsable du projet : MR GOUACHON Chef d'établissement du Collège Honoré de BALZAC**
- **Coordinateur du Collège : MR CAPPELLI (professeur d'EPS)**
- **Coordinateur du club : MR TSATURYAN Arkadi (Responsable de l'école de football)**
- **2 ou 3 Educateurs diplômés + 2 services civiques**

Suivi de l'élève sur l'année

- **Participation au conseil de classe du coordinateur du club et du collège pour faire un bilan de chaque trimestre**
- **Bilan régulier sur la scolarité (attitude en classe/ travail personnel et résultats scolaires), le comportement durant les entrainements.**
- **Validation de compétences indiquées sur le bulletin scolaire sur l'engagement, l'évolution de l'élève dans ce dispositif (scolaire, comportemental et footballistique)**
- **Adaptation du dispositif en fonction du travail, attitude si nécessaire.**

CE DISPOSITIF FONCTIONNERA PAR UN ENGAGEMENT DE TOUS.

UNE COMMUNICATION ET DES ECHANGES REGULIERS ENTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES SONT ESSENTIELS POUR LA REUSSITE ET L'EPANOUISSEMENT DE L'ELEVE



La motivation des élèves est cruciale, mais le parents aussi ont leur rôle à jouer. Il faut que le projet de leur enfant rencontre le soutien de la famille, parce qu'il s'agit d'un parcours qui exige un investissement en temps et en logistique.

ORGANISATION D'UNE FIN DE JOURNEE et DE LA PRISE EN CHARGE DE L'ELEVE

Fin des cours obligatoires : les élèves terminent à 16h le mardi



CONDITIONS D'ADMISSION

Bon niveau sportif

- TEST PHYSIQUE ET FOOTBALLISTIQUE

Bon niveau scolaire et comportemental

- BILAN SCOLAIRE N-1 (bulletins scolaires et avis chef établissement/Professeur principal))

Secteur géographique

Avis médical favorable

LES MODALITES D'AFFECTATION

□ COMPOSITION DU DOSSIER PAR LA FAMILLE

□ TEST PHYSIQUE ET FOOTBALLISTIQUE POUR LES CANDIDATS (LE 14 MAI à 13H15 sur le synthétique du stadium) AVEC POUR OBJECTIF D'ÉVALUER LES APTITUDES FOOTBALLISTIQUES

(Si votre enfant souhaite passer ces tests, vous devez inscrire votre enfant à cette journée en appelant un des responsables contact)

□ TRANSMISSION DU DOSSIER COMPLET (Avant le 30 Mai à faire suivre à MR CAPPELLI ou à déposer au collège Honoré de Balzac)

□ COMMISSION INTERNE DIRIGÉE PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ÉTUDE DU DOSSIER SCOLAIRE

□ TRANSMISSION DES AVIS DE LA COMMISSION AUX FAMILLES (mi juin)

□ SI VALIDATION, DEMANDE PAR LA FAMILLE D'UNE DEROGATION A LA DSDEN 81

DOSSIER DE CANDIDATURE

COLLEGE HONORE DE BALZAC ALBI – Rentrée 2023

1/6

DOSSIER DE CANDIDATURE : INSCRIPTION « CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS SPORTIVE FOOTBALL »

NOM : Prénom :

Né(e) le : / / 20....

Votre établissement de secteur :

A la rentrée 2023, vous demandez :

Entrée au Collège en classe de :

(cocher la case correspondante)

- 6^e
 5^e

Un élève qui souhaite entrer dans le dispositif CHAF

Pour candidater, vous devez constituer votre dossier de candidature avec les éléments suivants :

- Fiche de renseignements – Activité sportive (Document 1)
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours
- Avis du chef d'établissement et/ou de votre professeur d'EPS (Document 3)
- Lettre de motivation de l'élève sur papier libre
- Attestation de pratique sportive à faire compléter par votre club sportif (Document 2)
- Fiche de droit à l'image (Document 4)
- 1 Photo d'identité

LE DOSSIER COMPLET devra être retourné au secrétariat du collège avant le :

.....
Les dossiers incomplets et hors délais ne seront pas examinés

Important : en plus du dossier remis à l'établissement, les familles des élèves de 6^{ème}/5^{ème} devront obligatoirement procéder aux formalités générales de demandes d'affectation en vigueur dans l'académie de Toulouse ou DASEN

DOCUMENTS POUR L'INSCRIPTION

CHARTRE DE LA CHAS FOOT

CHARTRE DE LA CLASSE A HORAIRES AMENAGES SPORTIVE - FOOTBALL

COLLEGE HONORE DE BALZAC ALBI EN PARTENARIAT AVEC LE CLUB DE L'US ALBI

Cette charte a pour objectif de définir les droits et les devoirs de chacun pour la classe à horaire aménagé football du collège Honoré de Balzac : Collège Honoré de Balzac, Club de l'US Albi, parents et enfants.

Le rôle éducatif, social et sportif de ce dispositif étant primordial, il est important de fixer une ligne de conduite et de s'y tenir.

Le Collège Honoré de Balzac s'engage à :

- Intégrer le projet de la CHAS FOOTBALL au projet d'établissement
- Mettre à disposition de chaque enfant un emploi du temps adapté.
- Nommer un professeur d'EPS ayant pour rôle d'être coordonnateur de ce dispositif CHAS FOOTBALL (lien entre le collège, la famille et le club)
- Accueillir aux conseils de classe le responsable Club de la CHAS FOOTBALL.

Le Club de l'US ALBI s'engage à :

- Garantir le bon déroulement des séances d'entraînement de foot au stade sous la responsabilité d'un éducateur diplômé.
- De venir récupérer les enfants à la fin des cours dans l'enceinte de l'établissement.
- S'assurer de la sécurité lors du transport en mini-bus en vérifiant régulièrement l'état de ceux-ci.
- Nommer un responsable technique qui aura pour mission de :
- Concevoir une programmation footballistique adapté et performante sur l'année
- S'assurer du respect des règles de vie de l'entraînement.
- Veiller régulièrement à l'évolution scolaire de l'enfant et participer aux conseils de classe.
- Alerter les parents de l'enfant en cas de difficulté physique et/ou mentale.
- Permettre d'atteindre les objectifs éducatifs, sociaux et sportifs fixés au début de l'année.
- Mettre à disposition une salle afin de permettre aux enfants de réaliser leurs devoirs à la fin de l'entraînements et vérifier le sérieux du travail réalisé en attendant que les parents viennent récupérer leurs enfants.

Chaque parent s'engage à :

- Soutenir son enfant sur le plan scolaire et sportif tout au long de l'année.
- Veiller au sommeil, hydratation et à la nutrition de l'enfant.
- Effectuer un suivi médical par le médecin traitant.